

FICHE DE POSTE ULIS LYCEE PROFESSIONNEL

Profil de poste

Intitulé : poste d'enseignant coordonnateur en unité localisée d'inclusion scolaire en lycée professionnel (ULIS-Pro).

Public concerné : les professeur-e-s de lycées et de collèges ou les professeur-e-s de lycée professionnel de toutes disciplines, titulaires du 2 CA-SH ou en cours de certification CAPPEI, correspondant à l'option du dispositif.

Les professeur-e-s des écoles titulaires du CAPA-SH ou en cours de certification CAPPEI, correspondant à l'option du dispositif option D : trouble des fonctions cognitives ou mentales (TFC).

Missions

- Organiser le dispositif en élaborant un projet d'ULIS-Pro articulé avec le projet d'établissement des lycées professionnels.
- Concevoir, adapter et coordonner les emplois du temps, les interventions des professeurs du lycée et des personnels des services spécialisés, les prises en charge extérieures sous la conduite du proviseur du lycée professionnel ou son adjoint.
- Rédiger le projet individualisé de chaque élève en appui de la scolarisation individuelle au sein des divisions du lycée et en cohérence avec le PPS.
- Gérer l'ensemble des actions de regroupements et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de formation générale et/ou professionnelle de chacun des élèves.
- Définir le rôle de l'auxiliaire de vie scolaire (AVS) et concevoir son emploi du temps.
- Veiller, en lien avec le CPE, à la participation des élèves de l'ULIS aux activités éducatives, culturelles et sportives et à leur participation au projet de l'établissement.
- Organiser et/ou participer aux réunions de concertation en interne avec l'équipe pédagogique pour assurer le suivi de la formation des élèves du dispositif ULIS-Pro en fonction du projet professionnel et des potentialités de chacun (conseil de classe, stages en entreprises, conseil d'ULIS)
- Etablir et entretenir des contacts réguliers avec l'enseignant référent, les professeurs du lycée, le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, les personnels médicaux et sociaux, la direction de l'établissement, les professeurs référents, les familles et les services spécialisés concernés, l'IEC chargé de l'ASH.
- Participer aux équipes de suivi de scolarisation en lien avec l'Enseignant Référent pour rendre compte de l'avancée du PPS de chacun des élèves

Compétences attendues

- Avoir une connaissance des textes officiels, de leur évolution récente et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap.
- Avoir ou s'inscrire dans la dynamique d'acquérir une bonne connaissance de la voie professionnelle en LP, des parcours d'orientation et de la poursuite des études.
- Avoir une expérience des élèves en situation de handicap présentant de grandes difficultés cognitives.
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel.
- Savoir mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé.

- Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et de s'intégrer dans une équipe pluri-catégorielle ;
- Avoir les sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication ;
- Maîtriser l'outil informatique (niveau C2i souhaité) ;
- Confidentialité et devoir de réserve sont primordiaux.

Localisation du poste

Lycée professionnel Le Garros – 1 bis, rue Darwin - Auch

Candidatures par mél :

- à l'attention de madame la directrice académique des services de l'éducation nationale du Gers
- à l'adresse : diper32-gesco@ac-toulouse.fr
- jusqu'au 5 novembre 2017